

## Emmanuelle SALAVILLE

---

**De:** Eva PARIS <eva.paris630@gmail.com>  
**Envoyé:** mercredi 29 juin 2022 00:47  
**À:** enquete-modif3Issoire  
**Objet:** Observations

**Indicateur de suivi:** Assurer un suivi  
**État de l'indicateur:** Avec indicateur

Madame le Commissaire Enquêteur,

Dans le projet d'urbanisation prévu sur le site de Fontchoma, je souhaite vous faire part de mes observations . Par rapport au nombre de maisons prévues (210 logements mais combien en face des habitations entre le chemin de Fontchoma et celui du Cezallier?) , le quartier subira des nuisances sonores dus à l'ensemble des travaux sur de longs mois. Il faudrait que la population sache le calendrier élaboré par l'architecte afin de connaître l'amplitude des activités générant du bruit. Cela durera-t-il des années et pouvez-vous nous dire de quel côté, les travaux vont commencer ?

La réponse à cette dernière question permettrait de savoir comment s'organiser pour mettre des haies végétales appropriées au type de logement dans le temps.

En effet, pour les maisons à étage , est-il possible d'avoir un descriptif des logements et savoir comment vont-elles être orientées? Cela permettrait également d'anticiper la création de brises-vues et autres protections visuelles.

Une autre remarque concerne les chemins de la copropriété, seront-ils des chemins communs avec les habitants de l'éco quartier ? Sur le schéma , des pointillés représentent des liaisons douces . Quelle est la signification de ce terme ? En effet, ces chemins sont propres car ils sont privés et les personnes possédant des chiens respectent la pancarte en allant promener leurs animaux dans les champs. Si l'accès est ouvert à tous, que prévoit la réglementation pour protéger ces chemins des incivilités . La copropriété va faire l'objet de modifications apparemment , ce serait bien de réunir les copropriétaires ou tout du moins de les informer individuellement ainsi que les riverains concernés par les droits de passage qui seront modifiés .

Enfin, si les routes créées ne sont pas goudronnées et réservées aux riverains, il risque de se produire des dégradations . En effet, on peut présager de nombreux passages notamment dans l'impasse Fontchoma si des constructions se réalisent à proximité . Des vélos et autres vont croiser des voitures et les trottoirs déjà abîmés voire inexistantes au début de l'impasse peuvent être insuffisants pour sécuriser les habitants qui chemineront à pieds. Cet endroit est assez étroit et le croisement des voitures au début de l'impasse Théodore Monod va s'accroître et cela va poser aussi des questions de sécurité . Dans le projet, il n'est pas précisé comment régler les problèmes importants de circulation aux heures de pointes et la possibilité d'aller et venir en centre-ville sans être bloqué au niveau des feux parfois de longues minutes au croisement en direction de Solignat . Il y a un gros trafic routier à Issoire qui engendre de la pollution et des nuisances sonores , est-ce-que des solutions seront apportées pour fluidifier les axes routiers et apporter des nouveaux changements écologiques pour tous les habitants nouveaux et anciens ? Merci de nous éclairer à ce sujet.

Mme Paris Eva

Envoyé de mon iPhone